

LICENCE Langues Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales (LLCER)

Parcours professionnalisant :

Didactique des Langues du monde et du Français Langue Etrangère

ANNEE UNIVERSITAIRE

2016-2017

Table des matières¹

PRÉSENTATION DU DIPLOME	1
Objectif de la formation	
Suite du parcours	
ORGANISATION DÉTAILLÉE DU CURSUS DE LICENCE *	2
CONDITION D'ACCÈS ET MODALITÉS D'INSCRIPTION *	10
MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES *	14
Justificatifs d'absence	
Demande de dérogation au contrôle final	
Validation d'acquis	
ÉCHANGE UNIVERSITAIRE ERASMUS +	16
Programme Erasmus +	
Les modalités	
Les formalités	
ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE *	20
MASTER CO-ACCREDITÉ	20
VIE PRATIQUE	21
Stage	
Vie étudiante	
Vocabulaire à connaître de l'Inalco	
Lecture d'un relevé de notes	
ENT (Espace Numérique de Travail)	
Moodle	
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017 *	24

¹ Ceci est la brochure de la Licence LLCER parcours Didactique des langues du monde. Retrouvez-la en ligne :
<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/didactique-langues/formations>

PRÉSENTATION DU DIPLÔME

• Objectif de la formation

La formation Didactique des langues valorise les acquis en langues et civilisations orientales dans l'optique d'une professionnalisation dans l'enseignement des langues et du français à l'étranger :

Cette spécialité initie les étudiants aux questionnements liés à l'enseignement/apprentissage des langues en tant que langues étrangères, en synergie avec les politiques linguistiques du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne. A la fin de la licence, les étudiants sont également capables d'identifier les références professionnelles majeures liées au champ du français langue étrangère en France, en Europe et dans le monde.

L'obtention de la licence exige la réalisation d'un stage d'observation de classe de langue étrangère, qui constitue en soi un premier pas vers la professionnalisation.

Ces activités sont très réactives aux crises géopolitiques (par exemple, historiquement, accueil de réfugiés en provenance du Vietnam, du Kosovo, de Tchétchénie), ou sont liées aux évolutions de la société française (consolidation du lien social et éducatif avec des populations en difficulté linguistique en France et en parcours d'insertion dans la société française, notamment).

La Licence DDL est tout à fait compatible avec la préparation des concours et la poursuite d'études telles que, les formations visant à l'enseignement dans l'Education Nationale et leurs concours (dont l'option FLE). La Licence et le Master DDL préparent particulièrement au développement de pratiques professionnelles d'enseignement des langues nécessaires à ces parcours.

• Suite du parcours

La Licence Didactique des langues ouvre :

- au Master Didactique des langues à l'INALCO ou Master Didactique du FLE ailleurs
- aux Masters de spécialisation en langues de l'INALCO
- aux concours de l'Education Nationale (professeurs des écoles, enseignants de langues, etc.)
- aux stages longs à l'étranger en tant qu'assistant de langue
- à un investissement associatif informé et compétent en France et à l'étranger (ex : accueil sociolinguistique et pédagogique d'apprenants nouveaux arrivants, travaux dans l'intégration des populations immigrées) et également dans les associations de lutte contre les discriminations.

SECRÉTARIAT pour les inscriptions pédagogiques*

Inalco (Institut National des Langues et Civilisations Orientales)

Filière Didactique - Bureau 3.25

65, rue des grands moulins

75013 PARIS

Tel : 01 81 70 11 36

Mail : secretariat.ddl@inalco.fr

Responsables pédagogiques

Mme Céline PEIGNÉ, responsable de la licence Didactique des langues

Mail : celine.peigne@inalco.fr

ORGANISATION DÉTAILLÉE DU CURSUS DE LICENCE *

Tableau du cursus Licence 2

SEMESTRE 1

CODE UE/EC	INTITULÉS	ECTS	NOMBRE D'HEURE
DID2A11	Linguistique 1	6	3h
LGE2A02A	Les langues du monde	3	1h30
LGE2A02B	La langue et ses usages	3	1h30
DID2A12	Initiation à la didactique des langues	3	2h
DID2A12A	Notions de bases en didactique	3	2h
INF2A11	Informatique C2I	1	1h
INF2A11A	Informatique C2I	1	1h
UE langue orientale	Enseignements fondamentaux langue & civilisation	20	14h
TOTAL	PARCOURS DIDACTIQUE	30	20h

SEMESTRE 2

CODE UE/EC	INTITULÉS	ECTS	NOMBRE D'HEURE
DID2B11	Linguistique 2	6	3h
LGE2B11A	Morphosyntaxe	3	1h30
LGE2B02B	Sémantique et structuration du lexique	3	1h30
DID2B12	Pratique de la langue	3	2h
DID2B12A	Expressions écrite et orale (renforcement linguistique et description du français)	3	2h
INF2B11	Informatique C2I	1	1h
INF2B11A	Informatique C2I	1	1h
UE langue orientale	Enseignements fondamentaux langue & civilisation	20	14h
TOTAL	PARCOURS DIDACTIQUE	30	20h

Descriptifs des cours de didactique Licence 2

Consultez à tout moment l'emploi du temps en ligne :

<https://planning.inalco.fr/public> (barre déroulante : « DID L2 »)

SEMESTRE 1

LGE2A02A *Les langues du monde* (3 ects) :

Le cours présentera d'abord les grandes familles de langues du point de vue de leurs apparentements génétiques, ainsi que de leur répartition géographique par continents puis examinera pour les nuancer à partir d'exemples les critères traditionnels de classification par grands types (isolant, fusionnel, agglutinant).

LGE2A02B *La langue et ses usages* (3 ects) :

Les usages de la langue ne se réduisent pas à sa fonction (souvent défailante) d'outil de communication. Tout d'abord, on dégage dans un acte de parole au moins autant de fonctions que de paramètres en jeu : qui parle à qui, de quoi, dans quel but et à quelle fin, et comment? Du récit de fiction à la déclaration d'amour en passant par le mode d'emploi de machine à laver, il y a une variété

d'usages de la langue qui intéressent au premier chef la description des langues. En outre, la langue est une pratique sociale, modelée par des normes plus ou moins intégrées par l'ensemble d'une communauté de locuteurs, voire plusieurs communautés : comment se définit le "bon usage"? Comment interfèrent les niveaux de langage ? Quelle place attribuer au clivage écrit / oral lorsqu'il existe ? In fine, la question des usages rejoint les politiques linguistiques. Ces thèmes seront abordés à partir de grands textes de diverses disciplines (linguistique, philologie, sociolinguistique, pragmatique) traitant d'idiomes variées."

DID2A12A *Notions de bases en didactique* (3 ects) :

Ce cours a pour objectif de proposer une découverte des principales notions qui structurent la réflexion en didactique des langues et de la didactique du FLE. Une partie introductive est consacrée à la définition et à la délimitation du champ de la didactique des langues et la distinction entre "enseignement" et "apprentissage". La suite du cours est une introduction aux différentes problématiques propres à la DDL. Sont notamment envisagés, les principes de l'évaluation et de la progression linguistiques, les fondements historiques et didactiques de l'opposition entre "français langue étrangère", "français langue seconde", français langue maternelle, la dimension culturelle dans le cours de langue. Nous aurons aussi l'occasion d'aborder des thématiques centrales telles que l'enseignement du lexique, l'enseignement de la grammaire ainsi que l'utilisation des TICE dans la classe de langue.

SEMESTRE 2

LGE2B11A *Morphosyntaxe* (3 ects) :

Une phrase n'est pas un assemblage de mots isolés mais d'unités entretenant des relations et exerçant des fonctions les unes par rapport aux autres. On présentera et on analysera dans ce cours les notions fondamentales permettant de conduire les étudiants vers l'analyse syntaxique : unités de base de la description syntaxique (morphèmes, mots, syntagmes, phrases), catégories syntaxiques, fonctions syntaxiques, tests de segmentation, classification des types de phrases, structures superficielles et profonde. Ces notions seront illustrées sur différentes langues.

LGE2B02B *Sémantique et structuration du lexique* (3 ects) :

Ce cours constitue une introduction à l'analyse des unités lexicales, telles que les consignent notamment les dictionnaires, lieu privilégié de structuration du lexique. Un dictionnaire véhicule en effet un savoir sur la construction du lexique, mais il est en même temps conçu selon un certain savoir linguistique : différents dictionnaires ne nous donnent pas le même type d'information sur le lexique et ne nous le présentent pas selon les mêmes niveaux d'analyse. Le cours abordera les principales notions mises en œuvre dans la construction d'un lexique : du mot au morphème (définition, repérage, représentation dans les dictionnaires) ; du dictionnaire au texte, de la langue au discours ; repérage des informations sémantiques explicitement indiquées dans un dictionnaire (analyse du métalangage dans différents dictionnaires) ; analyse diachronique et analyse synchronique ; fonction de l'étymologie ; motivation et transparence.

DID2B12A *Expression écrite et orale : renforcement linguistique et description du français* (3 ects) :

Ce cours est créé pour répondre aux principaux besoins des étudiants de Licence désireux d'améliorer leurs performances en langue. Dans cette perspective, il a pour objectif de revenir sur les erreurs les plus fréquentes d'orthographe grammaticale (les accords) et d'orthographe lexicale (les homophones, les racines, les suffixes et les préfixes savantes) identifiées dans les travaux écrits des étudiants. À travers des rappels de règles, des activités ciblées à la compréhension et l'assimilation de ces règles ainsi qu'à la prise de conscience métalinguistique, les participants sont invités à adopter une approche réflexive lorsqu'ils écrivent, l'approche qui met en rapport la pratique (l'écriture) et la construction des connaissances (la prise de conscience).

Tableau du cursus Licence 3

Semestre 1

CODE UE/EC	INTITULÉS	ECTS	NOMBRE D'HEURE
DID3A11	Didactique des Langues et du FLE 1	9	6h
DID3A11A	Biographie langagière et plurilinguisme	3	2h
DID3A11B	Théories et méthodologies didactiques	3	2h
DID3A11C	Littérature et enseignement	3	2h
DID3A12	Initiation à la didactique des langues	6	4h
DID3A12A	Notions de base en SHS	3	2h
DID3A12B	Francophonies contemporaines	3	2h
UE langue orientale	Enseignements fondamentaux langue & civilisation	15	10h
TOTAL	PARCOURS DIDACTIQUE	30	20h

Semestre 2

CODE UE/EC	INTITULÉS	ECTS	NOMBRE D'HEURE
DID3B11	Didactique des Langues et du FLE 2	9	6h
DID3B11A	Observation et pratique de classe (cours + stage d'observation obligatoire)	3	2h
DID3B11B	L' « étranger » : approche pluridisciplinaire d'une notion	3	2h
DID3B11C	Médias et didactique des langues	3	2h
DID3B12	Pratique de la langue	6	4h
DID3B12A	Société et culture françaises : une approche historique	3	2h
DID3B12C	Les appropriations langagières	3	2h
UE langue orientale	Enseignements fondamentaux langue & civilisation	15	10h
TOTAL	PARCOURS DIDACTIQUE	30	20h

Descriptifs des cours de didactique Licence 3

Consultez à tout moment l'emploi du temps en ligne :

<https://planning.inalco.fr/public> (barre déroulante : « DID L3 »)

SEMESTRE 1

DID3A11A *Biographie langagière et plurilinguisme* (3 ects) :

Ce module aura pour objectif de réfléchir la notion de biographie langagière en relation à celle de plurilinguisme, pour soi et d'autres. En tant qu'enseignant de langue, réfléchir sa propre biographie langagière et son propre plurilinguisme (en tant que personne) consiste en un exercice de réflexivité important, qui dure tout au long de la vie. C'est également une pratique qui peut être mobilisée en classe de langue.

DID3A11B *Théories et méthodologies didactiques* (3 ects) :

Ce cours introduit une perspective historique et méthodologique, propre à développer un regard critique sur les discours et les matériaux d'enseignement existants pour le français et accessoirement pour d'autres langues. Seront successivement présentées les présupposés des méthodes/approches/perspectives suivantes : grammaire-traduction, directe, audio-visuelle, communicative, actionnelle qui permettent de situer respectivement le rôle de la relation enseignant-enseigné, des supports pédagogiques, de l'écrit et de l'oral, plus généralement de la langue en tant qu'objet d'enseignement. Quelques méthodes dites non-conventionnelles seront également présentées. Le cours pourra s'appuyer sur des documents tels qu'extraits de méthodes, passages de vidéo de cours, préfaces, etc.

DID3A11C *Littérature et enseignement* (3 ects) :

Le séminaire a pour objectif d'ouvrir des axes de réflexion sur les problématiques intrinsèques à la didactique des langues et tout particulièrement à la didactique de la grammaire.

La première grande partie du séminaire sera consacrée à l'introduction des grandes théories linguistiques de référence (théories structuralistes et théories de l'énonciation) dans la perspective de l'apprentissage et de l'acquisition des langues.

Dans la deuxième partie du séminaire, nous-nous pencherons sur la didactique de la grammaire à proprement parlé en évoquant les thématiques suivantes : types de grammaires, grammaire et méthodologie, grammaire implicite/explicite, la question de la métalangue, les activités grammaticales (conceptualiser la grammaire, réfléchir sur la grammaire) à partir d'exemples concrets issus de différents corpus et d'extraits de manuels de langues.

DID3A12A *Notions de bases en SHS* (3 ects) :

L'objectif est d'aborder les grands courants de pensée, les approches théoriques, les personnalités et les notions de base en sciences sociales, en anthropologie culturelle et en sociologie, avec une emphase sur les différentes conceptions de la notion de culture et de ses dérivés (diversité culturelle, culture et civilisation, acculturation, interculturel / multiculturel, langues et cultures, culture et globalisation...). Les écoles et courants travaillant sur les contacts culturels, les migrations, les modes d'interactions et d'intégration (écoles de Chicago, de Birmingham...) seront particulièrement étudiés.

DID3A12B *Francophonies contemporaines* (3 ects) :

Ce cours vise à faire réfléchir à des enjeux liés à différentes configurations actuelles de la francophonie. À partir d'éléments d'histoire du français et de la francophonie, de la présentation de quelques situations de francophonies, il situera les tentatives de typologie de la francophonie en mettant en évidence quelques notions théoriques liées aux représentations et à la description du français, dans une perspective diverse.

Semestre 2

DID3B11A *Observation et pratique de classe* (3 ects) :

Ce cours sera l'occasion de commencer à identifier les dynamiques de la classe et de s'interroger sur les pratiques d'enseignement/apprentissage. Une observation de classe structurée et prévue comme partie des travaux du cours.

DID3B11B *L'« étranger » : approche pluridisciplinaire d'une notion* (3 ects) :

Ce cours traitera de figures et d'univers impliquant la notion d' « étranger », dans ce qui forge nos références culturelles, linguistiques et sociales tant dans

le domaine de la culture dite « cultivée » que de la culture dite « anthropologique ».

Cette réflexion commune nous mènera, de manière transversale, à l'impact et aux enjeux des dynamiques ainsi esquissées sur la situation d'enseignement/apprentissage et l'importance de sa problématisation consciente et critique quand on se positionne en tant qu'acteur social (et en tant qu'enseignant).

DID3B11C Médias et didactique des langues (3 ects) :

Ce cours propose de développer une méthodologie de l'enseignement du FLE à travers les médias comme documents authentiques. Seront étudiés d'abord, rapidement, les représentations des apprentissages ainsi que l'évolution des notions de communication, de scripturalité, d'oralité, de temps, d'espace, d'image et d'éducation (analyse à travers leur histoire et leur présence de la spécificité des Médias), et on soulignera comment les objectifs cognitifs (porter un regard critique, sélectionner, relativiser, comparer) font partie intégrante de l'apprentissage au même titre que ceux concernant la langue/culture enseignée de façon privilégiée à travers l'image et le son (facilitateurs de compétences de l'oral et de l'écrit). On insistera sur l'exploitation de documents audio-visuels (extraits de films, émissions télévisées, publicités, JT) et radiophoniques, sans laisser de côté la presse pour bâtir une séquence pédagogique et faire travailler à l'apprenant toutes les compétences.

DID3B12A Société et cultures françaises : une approche historique (3 ects) :

Le cours a pour objectif de consolider les repères concernant la société française, dans une perspective diachronique, à travers l'évolution historique de l'organisation, politique et administrative de l'État et du territoire français, en articulant l'histoire des idées et des mentalités avec les débats de société actuels et en précisant les héritages, les ruptures et les évolutions.

Il vise également à apporter ou à consolider des connaissances de base dans le domaine de la littérature française, de fixer les grands repères historiques et culturels, (quels héritages littéraires, quelles ruptures, quelles évolutions), de baliser des notions clés (genres, écoles, œuvres, auteurs).

DID3B12C Les appropriations langagières (3 ects) :

Ce cours examine quelques-unes des problématiques acquisitionnelles, linguistiques, psycho-sociologiques et sociolinguistiques entourant les activités d'appropriation, d'enseignement et d'apprentissage des langues dites "maternelles", "étrangères" et "additionnelles". Un certain nombre de processus fondamentaux sont abordés, d'abord dans le domaine de l'appropriation de la première langue, puis dans celui de l'apprentissage des langues autres (L2, L3, etc.) Ensuite, à partir du terrain éducatif, on s'intéresse à la façon dont un certain nombre de représentations contribuent aux appropriations langagières, entre autres le statut des langues en présence, l'image des locuteurs, la place du plurilinguisme dans l'espace scolaire et dans la société en général, la dynamique des constructions identitaires, la (re)production des stéréotypes, l'insécurité linguistique, la place des normes, etc. L'évaluation finale consiste en un examen sur table portant sur des questions de cours.

CONDITION D'ACCÈS ET MODALITES D'INSCRIPTION *

Admission en Licence 2 :

La Licence LLCER parcours Didactique des langues du monde est accessible sur dossier de candidature.

La principale condition est l'obtention d'une Licence 1 LLCER de langue orientale parmi les langues enseignées à l'INALCO.

A - Pour les étudiants Inalco ou titulaire d'une Licence 1 LLCER d'une langue orientale il faut :

- 1- Télécharger le dossier de candidature se trouvant sur la page de la filière.

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/didactique-langues/informations-departement/admissions>

- 2- Compléter le formulaire et joindre les justificatifs demandés sur le papier.
- 3- Envoyer le dossier complet (par courrier ou par mail)
- 4- Une réponse vous sera envoyée par mail (date à déterminer)

B - Pour les étudiants extérieurs à l'Inalco il faut :

- 1- Télécharger le dossier de demande d'admission direct disponible sur le site de la filière mi-mai.

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/didactique-langues/informations-departement/admissions>

- 2- Compléter le formulaire et joindre tous les justificatifs demandés
- 3- Envoyer le dossier par courrier ou en le déposant en main propre au secrétariat de la filière bureau 3.25.
- 4- Une réponse vous sera envoyée par courrier ou par mail dans un délai maximum de 2 mois après la réception de votre dossier.
- 5- Une fois la décision individuelle reçue, vous devez réaliser ensuite les étapes expliquées dans la partie A ci-dessus.

Admission en Licence 3 :

A l'INALCO, l'admission en Licence 3 LLCER parcours Didactique est de droit après obtention de la Licence 2 ou de la validation d'un des deux semestres (accès étape).

Pour les étudiants extérieurs, vous devez suivre les démarches de la partie B de la page 2 (étapes 1 à 5).



Pour les étudiants étrangers : L'accès à la Licence demande au minimum un niveau B2 confirmé en français (TCF, DELF, DALF) ou une année validée dans l'enseignement supérieur en France.

Les dossiers d'admission en Licence ainsi que les dossiers de demande d'accès direct seront mis en ligne sur le site internet au lien ci-dessous :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/didactique-langues/informations-departement/admissions>

Dates de mis en ligne des dossiers :

Dossier d'accès direct (Partie B p. 2) → mise en ligne au mois de mai

Dossier d'admission en Licence didactique (Partie A p. 2) → mise en ligne au mois de juin

Inscription administrative et pédagogique :

Si vous êtes admis en Licence Didactique ci-dessous les étapes à suivre pour vos inscriptions :

L'ouverture des inscriptions est début juillet, vous trouverez le dossier au lien ci-dessous dans « Première inscription » :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/etape-1-inscriptions-administratives>

Si c'est une réinscription connectez-vous en ligne, le lien est disponible ci-dessous (ce lien ne fonctionnant pas hors des périodes d'inscriptions administratives) :

<https://zauraka.inalco.fr:4433/apoweb/etapes/identification.jspx>

Pour le dossier papier :

- 1- Remplissez le dossier en n'oubliant rien, vous avez à disposition sur la même page un document explicatif pour vous aider à le remplir correctement.
- 2- Pour le choix du cursus (copie écran de la partie ci-dessous)

17 DIPLÔME(S) PRÉPARÉ(S) EN 2015/2016 À L'INALCO

Si vous êtes inscrit en Hébreu en licence et/ou en initiation avec le CNED

Merci de cocher la case OUI ☐ ou NON ☐

1^{er} DIPLOME préparé : (diplôme principal)

Intitulé complet du diplôme : **Licence LLCER**
Parcours : **Parcours Didactique des langues**
Langue : **(Langue orientale choisie) ex : Chinois**
Niveau étude : **Licence 3 (ou 2)**
Code étape : **(PD+3 premières lettres langue + niveau) ex : PDCHI3**

2^{er} DIPLOME préparé : (diplôme secondaire)

Intitulé complet du diplôme :
Parcours :
Langue :
Niveau étude :
Code étape :

- 3- Pour ceux qui font la Licence 3 et la Licence 2 parcours didactique, indiqué dans « 1^{er} DIPLOME préparé » l'inscription en Licence 3 puis

indiqué dans « 2^e DIPLOME préparé » l'inscription en Licence 2 comme suit :

Licence LLCER

Parcours Didactique des langues

(Langue orientale choisie) ex : Chinois

Licence 2 en DETTE

PDCHI2

- 4- Envoyer le dossier complet par courrier (Inalco – Scolarité – 65 rue des grands moulins – 75013 Paris) ou en vous déplaçant directement à l'INALCO en salle 3.26 (à partir de juillet).

Dans les pièces à fournir :

Si c'est une réinscription n'oubliez pas d'indiquer votre numéro étudiant sur le dossier et de fournir une photocopie de la carte étudiante ainsi que le mail d'admission en Licence didactique, une enveloppe timbrée à votre nom et adresse et le paiement.

Si vous n'êtes pas de l'Inalco, vous devez fournir toutes les pièces demandées sur la dernière page du dossier (page 4 du formulaire) ainsi que la décision individuelle d'admission pour l'accès direct (exception des titulaires d'une L1 LLCER de langue orientale d'un autre établissement) et le mail d'admission en Licence didactique.

Pour la réinscription internet :

- 1- Se connecter à son nom sur le site
- 2- Remplir les quelques demandes
- 3- Choisir le parcours Didactique (si ce n'est pas proposé choisir le formulaire papier)
- 4- Une fois tout complété, imprimer le récapitulatif. Joindre le mail d'admission en Licence de Didactique avec le récapitulatif et le paiement (si non payé en ligne)
- 5- Envoyer le dossier complet par courrier (Inalco – Scolarité – 65 rue des grands moulins – 75013 Paris) ou vous déplacer directement à l'INALCO en salle 3.26 (à partir de juillet).

Inscription pédagogique

Dès que vous avez reçu votre certificat de scolarité vous pouvez vous inscrire pédagogiquement (ouverture des inscriptions mi-septembre) par 3 moyens :

- Auprès du secrétariat de la filière didactique au bureau 3.25 à l'INALCO
- En téléchargeant la fiche pédagogique disponible sur la page de la filière :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/didactique-langues/informations-departement/organisation>

- En vous connectant sur IPWeb (ce lien ne fonctionnant pas hors des périodes d'inscriptions pédagogique vers mi-septembre et mi-janvier)
<https://zauraka.inalco.fr:6433/ipweb/loginInscription.jsf>



L'inscription au groupe d'Informatique Licence 2 se fera durant une période restreinte à quelques jours par IPWeb au mois de septembre.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES *

La licence en est présentiel, de ce fait le contrôle continu est automatique pour tous les cours de la filière. Une feuille de présence sera à signer pour chaque cours de la filière didactique.

- **Justification d'une absence**

Seuls les certificats médicaux sont pris en compte pour justifier d'une absence, donné 48h maximum après le jour de l'absence.

Pour les boursiers la justification d'une absence est obligatoire. Sachant qu'ils sont en contrôle continu obligatoire, la justification d'une absence doit être donnée à chaque enseignant concerné par l'absence.

Pour les non boursiers :

Si vous êtes en contrôle continu le justificatif d'absence est à transmettre directement aux enseignants concernés.

Si vous êtes en contrôle final (valider par dérogation) vous devez le transmettre au secrétariat de la filière.



Une absence justifiée équivaut à un 0/20 pour le calcul du semestre.

- **Demande de dérogation au contrôle final**

Une **demande de dérogation au contrôle** continu est possible pour l'étudiant quand il ne peut assister aux cours (Attention ! Seuls sont acceptés les justificatifs suivant : certificat médical, contrat de travail, double cursus).

Les boursiers n'ont pas le droit de faire une demande de dérogation, le contrôle continu est obligatoire.

Seuls les étudiants qui auront fait une demande de dérogation pourront accéder à l'examen final. Pour ceux qui n'auront ni suivi les cours ni fait de demande, l'accès à l'examen vous sera refusé.

La procédure de demande :

- 1- Télécharger le document au lien ci-dessous :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filiere-sections/didactique-langues/informations-departement/admissions>

- 2- Le remplir correctement en n'oubliant pas les justificatifs.
- 3- La faire signer par Mme Peigné si cela concerne les semestres 1 et 2 en entier. Si ce n'est pas le cas, le faire signer par chaque enseignant responsable des cours concernés par la demande.
- 4- Une fois signée, la demande doit être remise au secrétariat de la filière didactique, bureau 3.25, pour enregistrement.



Les examens des filières professionnelles ont lieu lors du derniers cours du semestre.

Codes en DID :

Licence 2 → DID2A12A et DID2B12A

Licence 3 → Tous les cours de didactiques de l'année (sauf indication contraire de l'enseignant, ex : dossier)

Tandis que les examens finaux des cours transversaux ont lieu pendant la période d'examen.

Codes transversaux :

Licence 2 → INF2A11A, INF2B11, LGE2A02A, LGE2A02B, LGE2B11A et LGE2B02B

- **Validation d'acquis (VAC)**

Dans le cas des étudiants ayant suivi des formations et passé des diplômes du supérieur à l'étranger, il vous est possible de demander **une validation d'acquis** pour certains des éléments validés.

La procédure de demande :

- 1- Télécharger le document au lien ci-dessous :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/didactique-langues/informations-departement/admissions>

- 2- Le remplir correctement en ne mettant que les éléments qui concernent la didactique et en n'oubliant aucun justificatif. Faire une demande de VAC différente pour les autres éléments de votre cursus. (langue orientales, éléments transversaux)
- 3- Une fois complété, vous devez la remettre au secrétariat de la filière didactique, bureau 3.25
- 4- Une réponse par mail, ainsi que la copie du formulaire par courrier, vous sera envoyé.



Toutes les demandes de dérogations ainsi que de validation d'acquis doivent être faites avant fin octobre 2016 pour l'année universitaire suivie.

ÉCHANGE UNIVERSITAIRE ERASMUS +

Les échanges universitaires pour un semestre sont possibles dans la filière didactique. Vous trouverez les renseignements sur les échanges (Erasmus ou autres) au lien ci-dessous :

<http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco>

Contact : Mme Francine HENNEL, Bureau 3.33

Mail : francine.hennel@inalco.fr **Tél. :** 01 81 70 11 77

La filière Didactique exige que les contrats d'étude soient signés avant le départ dans l'université d'accueil. Aucun contrat ne sera signé après le départ.

- **Le programme Erasmus +**

Le programme d'échange Erasmus + permet aux étudiants d'effectuer une partie de leur cursus dans une université européenne, partenaire de l'INALCO, en bénéficiant d'une aide financière de la Commission européenne.

Les mobilités étudiantes-séjours d'études en cursus intégré visent à fournir aux étudiants une expérience d'immersion et/ou une complémentarité à leurs études. Un contrat d'études est signé entre l'étudiant, l'Inalco et l'établissement partenaire.

Certains cours que l'étudiant suit dans l'université d'accueil peuvent être reconnus et validés à l'issue du séjour (en accord avec l'enseignant référent avant le départ à l'étranger) au titre du diplôme pour lequel l'étudiant est inscrit à l'INALCO. La durée de la mobilité peut varier entre 3 mois et une année universitaire.

Public concerné: étudiants de la L2 au Doctorat, inscrits à l'INALCO en inscription principale l'année universitaire précédant leur départ.



- Une mobilité Erasmus + ne peut pas s'effectuer au titre d'un redoublement et/ou avec des dettes de l'année inférieure.
- Un étudiant inscrit en "initiation" ne peut pas effectuer une mobilité Erasmus + au titre de sa L1
- Les étudiants effectuant une mobilité Erasmus + doivent maîtriser la langue d'enseignement de l'université d'accueil (niveau B1 à C1 selon l'université). Un justificatif de ce niveau peut être exigé.

- **Les modalités :**

Retrait et dépôt des dossiers de candidature en janvier et février pour l'année universitaire suivante. Pour toute information complémentaire, contactez Madame Francine Hennel

Lors du dépôt de votre dossier, vous devrez avoir vu avec Mme Peigné les cours que vous pourrez suivre, équivalents à ceux de l'Inalco. Vous devez avoir l'approbation du responsable de la filière Didactique ainsi que du responsable du département de votre langue.

Vous devrez obligatoirement :

- Etre en possession de votre carte européenne de santé couvrant toute la durée de votre mobilité (excepté pour la Turquie*)
- Faire connaître, à Mme Francine Hennel, dans les plus brefs délais, par courrier ou e-mail, tout changement dans votre situation (adresse, adresse e-mail, changement de compte bancaire...)
- Lire attentivement les instructions figurant à la fin du contrat pédagogique, ainsi que les conditions générales et la Charte étudiant Erasmus+ figurant à la fin de votre contrat de mobilité.
- Etre inscrit pédagogiquement avant le départ
- Avoir la moyenne dans les UEs de Didactique des langues
- N'avoir aucune dette de la Licence 2 Didactique

La souscription à une assurance responsabilité civile, rapatriement sanitaire... n'est pas obligatoire pour les mobilités d'études, mais fortement recommandée.

* les étudiants partant en Turquie devront s'assurer de leur protection sociale durant la totalité de leur séjour Erasmus.



Tous les cours de la filière Didactique ne sont pas disponibles à la validation d'équivalences en échange et doivent être obligatoirement validés en France

à l'Inalco (par le biais du rattrapage en juin ou de la dispense d'assiduité qui permet l'accès au contrôle final de l'examen).

- **Les formalités**

Après votre sélection par votre enseignant responsable, l'enseignant responsable des relations internationales dans votre département, et par la commission des relations internationales, vous devrez obligatoirement :

Avant votre départ en mobilité :

- Fournir votre contrat de mobilité daté et signé (document original exigé),
- Fournir la première partie de votre contrat pédagogique (tableaux A et B) daté, signé et tamponné : par vous-même, par votre enseignant responsable à l'INALCO et par votre enseignant responsable dans votre université d'accueil (copies acceptées),
- Fournir la preuve de votre réinscription à l'INALCO (copie carte d'étudiant ou certificat de scolarité).

Dès le début de votre mobilité :

- Fournir vos coordonnées à l'étranger,

Si nécessaire : (si des modifications de cours s'avèrent indispensables)

Fournir les tableaux A2 et B2 de votre contrat pédagogique datés, signés et tamponnés.

Dès votre retour :

- Fournir les tableaux C et D de votre contrat pédagogique, datés, signés et tamponnés, mentionnant clairement vos dates de début et de fin de mobilité.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE *

NOM	MAIL
Mme Evelyne ARGAUD-TABUTEAU	evelyne.argaud-tabuteau@ac-versailles.fr
Mme Geneviève BARAONA	genevieve.baraona@gmail.com
Mme Christine BONNOT	bonnotch1@aol.com
M. BOSSUET Richard	richard.bossuet@tv5monde.org
M. Rémi CAMUS	remi.jakovlevic@gmail.com
M. Gilles FORLOT	gilles.forlot@inalco.fr
Mme Alexandra GALITZINE	loumpet.galitzine@gmail.com
Mme Christine JACQUET-PFAU	ch.jacquet-pfau@college-de-france.fr
Mme Emilie KASAZIAN	emilie.kasazian@inalco.fr
Mme Marie-Anne MOREAUX	marie-anne.moreaux@inalco.fr
Mme OUVRARD Louise	louise.ouvrard@inalco.fr
Mme Céline PEIGNÉ	celine.peigne@inalco.fr
M. Joseph THACH	joseph.thach@inalco.fr

MASTER CO-ACCREDITÉ

Le master (M1 puis M2) Didactique des langues permet aux étudiants d'obtenir une qualification universitaire pour enseigner une langue étrangère ou seconde, telle que le FLE/S ou l'une des langues-cultures faisant l'objet de leur spécialisation.

Ce Master est Co-habité avec les universités de Paris Sorbonne (Paris 3) et Paris Descartes (Paris 5).

L'accès est sur dossier de candidature, téléchargeable à partir de mai sur le site internet de l'INALCO et à renvoyer à l'adresse indiquée sur le dossier.

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/master-demande-admission>

Brochure et détails des enseignements sur la page de la filière :

<http://www.inalco.fr/formations/departements-filieres-sections/didactique-langues/formations>

Les débouchés du Master DDL :

- aux interventions professionnelles de formation au français en entreprise
- L'enseignement :
 - Enseignant d'une langue en France ou à l'international (ex. FLE-S)
 - Enseignement de votre langue orientale
 - Enseignement au MEN (formation préparant à la pratique professionnelle)
 - Enseignement supérieur après obtention d'un doctorat
- L'insertion : aide linguistique aux nouveaux arrivants (ex.: réfugiés ; EANA...)
- La formation : formateur de formateurs ; spécialiste des TICE ; ingénierie pédagogique, conception de manuels, de certifications...
- La coopération linguistique, éducative et culturelle de la France (Centres culturels français, Instituts français, Alliances françaises, Ambassades...)

VIE PRATIQUE

- **Stage**

Le bureau d'Insertion et orientation professionnelle organise des ateliers d'aide. Vous pouvez également leur demander de l'aide pour trouver un stage. Consultez le lien :

<http://www.inalco.fr/formations/orientation-insertion-pro>

- **Vie étudiante**

Toutes les informations sur la médecine préventive, les démarches concernant les bourses ou le logement, la vie associative et le sport sont disponibles sur le lien :

<http://www.inalco.fr/vie-campus>

Chaque année vous avez la possibilité de partir en séjour linguistique durant l'été, dans le pays dont vous étudiez la langue, grâce à l'« aide au voyage ».

Début de la campagne de l'« aide au voyage » en décembre. Lien ci-dessous :

<http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement/bourses-aides-financieres>

- **Vocabulaire à connaître de l'INALCO**

ADM = Admis

ADMC = Admis par compensation

AJ = Ajourné

AJAC = Accès étape, validation d'un semestre de la L2 accès à la L3

ABI = Absence Injustifiée

DEF = Défaillant à l'élément, UE ou semestre

ABJ = Absence Justifiée, équivaut à un 0/20 dans le calcul du semestre

VAC = Validation d'acquis

UE = Unité d'éléments

EC = Élément Constitutif

IP = Inscription Pédagogique

IA = Inscription Administratif

Session 1 = Examens de janvier et de mai

Session 2 = Examens de rattrapages du mois de juin

- **Lecture d'un relevé de notes**

Semestre

Si vous êtes « ADM » au semestre, vous l'avez validé et n'avez rien à passer au rattrapage.

Si vous êtes « AJ » ou « DEF » au semestre vous devez passer les rattrapages pour les éléments non validés (note < 10/20 ou « ABI »).

UE

Si vous êtes « ADM » à l'UE, vous l'avez acquis et n'avez rien à passer au rattrapage.

Si vous êtes « AJ » ou « DEF » à l'UE vous devez passer les rattrapages des éléments non validés.

- **ENT**

L'Espace Numérique de Travail est l'endroit où vous avez accès à tous les renseignements concernant votre inscription administrative, pédagogique ainsi que d'autres éléments ponctuels.

Nous ne donnons plus de relevé de notes (sauf exception pour dossier de candidature extérieur à l'Inalco) car celles-ci sont affichées sur votre ENT (uniquement lors des périodes d'affichages indiquées sur le site, mi-février pour le 1^{er} semestre, juin pour le second et juillet pour les rattrapages).

Pour vous y connecter, cliquez au lien ci-dessous :

<http://www.inalco.fr/actualite/se-connecter-ent>



Certaines informations sont directement mises sur l'ENT sans passer par l'envoi d'un mail. Connectez-vous souvent pour voir l'actualité des informations pédagogique et les absences des enseignants.

- **Moodle**

Moodle est le support qui vous permet d'accéder à vos cours. Les enseignants peuvent mettre en ligne les contenus des cours. Il vous permet aussi de communiquer avec les enseignants et les autres étudiants rattachés au cours.



L'inscription pédagogique est obligatoire pour pouvoir accéder à vos cours.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2016-2017 *

Pré-rentrée la semaine du 12 septembre

Reentrée le 19 septembre 2016

Premier semestre : du 19 septembre 2016 au 7 janvier 2017

Second semestre : du 30 janvier 2017 au 20 mai 2017

Vacances :

Automne → 27 octobre 2016 au 2 novembre 2016

Noël → 18 décembre 2016 au 1 janvier 2017

Hiver → 11 février au 19 février 2017

Pâques → 1^{er} avril au 17 avril 2017

Examen :

1^{ère} session :

Semestre 1 → du 9 janvier au 21 janvier 2017

Semestre 2 → du 22 mai au 3 juin 2017

2^{ème} session (rattrapage) :

Semestre 1 et 2 confondus → du 19 juin au 5 juillet 2017